

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 2041 du 1<sup>er</sup> octobre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1522522S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2636 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424088S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2015:

**Perrault, Philippe**

Nigend : 146 010

Numéro de livret de solde : 5 272 631

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> novembre 2015:

**Keck, Raymond**

Nigend : 169 040

Numéro de livret de solde : 8 024 751

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

*Le colonel, commandant  
la gendarmerie de l'armement,  
J.-L. PAYRARD*